

École Sainte Geneviève
5, rue de l'Espérance - 31790 SAINT JORY
☏ 05.61.35.52.02 - 🖷05.61.35.67.82



LISTE DES FOURNITURES : PETITE SECTION
MME HENRY

Les élèves arriveront le jour de la rentrée avec :

- Une grande poche de courses contenant toutes les affaires suivantes :
- Un sac contenant les affaires de sieste : un plaid taille enfant et un doudou qui restera à l'école.
- Une photo d'identité récente
- Deux boîtes de mouchoirs
- Un paquet de lingettes
- Une paire de chaussons que l'enfant peut mettre seul
- Une ramette de papier A4 80 g ou 90 g
- Deux tubes de colle 8 g
- Une gourde hermétique de 500 ml maximum
- Un sac ou cartable pouvant contenir le cahier de liaison et le doudou
- Une pochette contenant un change complet : haut, bas, sous-vêtements dont chaussettes

Une somme de 46 **€** vous sera demandée le jour de la rentrée :

- pour l'achat des fournitures scolaires : diverses fournitures communes mises à disposition des élèves, les documents et les diverses photocopies fournis aux enfants tout au long de l'année,
- pour l'achat des fournitures individuelles commandées par l'école.

Le chèque devra être libellé à l'ordre du <u>Foyer coopératif Sainte Geneviève</u>.
(À mettre sous enveloppe au nom de l'enfant)

<u>INFORMATIONS</u>

Chaque année de nombreux morceaux de jeux éducatifs disparaissent ainsi que du matériel scolaire (ciseaux, etc…). Le remplacement coûtant très cher, veuillez nous ramener ce que votre enfant aurait pu emprunter.

TOUTES LES <u>AFFAIRES</u> DOIVENT ÊTRE <u>MARQUÉES</u> AU NOM DE VOTRE ENFANT.

LES JOUETS ET AFFAIRES PRÉCIEUSES DE LA MAISON SONT INTERDITS À L'ÉCOLE.



École Sainte Geneviève
5, rue de l'Espérance - 31790 SAINT JORY
☏ 05.61.35.52.02 - 🖷05.61.35.67.82



LISTE DES FOURNITURES : MOYENNE SECTION
MME HENRY

Les élèves arriveront le jour de la rentrée avec :

- Une grande poche de courses contenant toutes les affaires suivantes :
- Une photo d'identité récente
- Deux boîtes de mouchoirs
- Un paquet de lingettes
- Une paire de chaussons que l'enfant peut mettre seul
- Une ramette de papier A4 80 g ou 90 g
- Deux tubes de colle 40 g
- Une gourde hermétique de 500 ml maximum
- Un sac ou cartable pouvant contenir le cahier de liaison et le doudou
- Une pochette contenant un change complet : haut, bas, sous-vêtements dont chaussettes.

Une somme de 46 **€** vous sera demandée le jour de la rentrée :

- pour l'achat des fournitures scolaires : diverses fournitures communes mises à disposition des élèves, les documents et les diverses photocopies fournis aux enfants tout au long de l'année,
- pour l'achat des fournitures individuelles commandées par l'école.

Le chèque devra être libellé à l'ordre du <u>Foyer coopératif Sainte Geneviève</u>.
(À mettre sous enveloppe au nom de l'enfant)

<u>INFORMATIONS</u>

Chaque année de nombreux morceaux de jeux éducatifs disparaissent ainsi que du matériel scolaire (ciseaux, etc…). Le remplacement coûtant très cher, veuillez nous ramener ce que votre enfant aurait pu emprunter.

TOUTES LES <u>AFFAIRES</u> DOIVENT ÊTRE <u>MARQUÉES</u> AU NOM DE VOTRE ENFANT.

LES JOUETS ET AFFAIRES PRÉCIEUSES DE LA MAISON SONT INTERDITS À L'ÉCOLE.



École Sainte Geneviève
5, rue de l'Espérance - 31790 SAINT JORY
☏ 05.61.35.52.02 - 🖷05.61.35.67.82



LISTE DES FOURNITURES : GRANDE SECTION
MME HENRY

Les élèves arriveront le jour de la rentrée avec :

- Une grande poche de courses contenant toutes les affaires suivantes :
- Une photo d'identité récente
- Une boîte de mouchoirs
- Un paquet de lingettes
- Une paire de chaussons que l'enfant peut mettre seul
- Une ramette de papier A4 80 g ou 90 g
- Quatre tubes de colle 40 g
- Une trousse ronde vide
- Une gourde hermétique de 500 ml maximum
- Un sac ou cartable pouvant contenir le cahier de liaison
- Une pochette contenant un change complet : haut, bas, sous-vêtements dont chaussettes.

Une somme de 46 **€** vous sera demandée le jour de la rentrée :

- pour l'achat des fournitures scolaires : diverses fournitures communes mises à disposition des élèves, les documents et les diverses photocopies fournis aux enfants tout au long de l'année,
- pour l'achat des fournitures individuelles commandées par l'école.

Le chèque devra être libellé à l'ordre du Foyer coopératif Sainte Geneviève.
(À mettre sous enveloppe au nom de l'enfant)

INFORMATIONS

Chaque année de nombreux morceaux de jeux éducatifs disparaissent ainsi que du matériel scolaire (ciseaux, etc…). Le remplacement coûtant très cher, veuillez nous ramener ce que votre enfant aurait pu emprunter.

TOUTES LES AFFAIRES DOIVENT ÊTRE MARQUÉES AU NOM DE VOTRE ENFANT.

LES JOUETS ET AFFAIRES PRÉCIEUSES DE LA MAISON SONT INTERDITS À L'ÉCOLE.